

VICE-RECTORAT DE MAYOTTE
DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS
☎ 02 69 61 88 56 ☒ 02 69 61 88 31

CALENDRIER DU CAFIPEMF 2017

Vendredi 6 octobre 2017	Réunion d'information.	16h30, au Vice-Rectorat en salle de conférences (DEC2, Pôle Premier Degré, DEFIE).
Mardi 26 septembre 2017	Ouverture du registre des inscriptions (admissibilité et admission).	Sur notre site académique : www.ac-mayotte.fr rubrique "Examens et Concours", "Certifications". Dossier téléchargeable.
Lundi 23 octobre 2017, 16 h, délai de rigueur	Clôture du registre des inscriptions (admissibilité et admission).	Dépôt des dossiers complets au Vice-Rectorat, à la DEC, Pôle Concours, porte 207 : Pour les tous les candidats (admissibilité et admission), à fournir : .pièce d'identité, .état des services au 31 décembre 2017, visé et signé par la DPE-service gestionnaire- et l'EN de circonscription. Pour les candidats à l'épreuve d'admissibilité : tous les rapports d'inspection et d'évaluation Pour les candidats à l'épreuve d'admission : Attestation d'admissibilité ou copie du procès-verbal collectif d'admissibilité (copie sur site académique pour les candidats de Mayotte de la session 2017, rubrique « Examens et Concours » « CAFIPEMF »). Pour les nouveaux arrivants : Liste des admissibles où figure le nom du candidat + copie de la CNI ou du passeport.
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ		
Mercredi 10 janvier 2018, 16 h, délai de rigueur (attention pas de courrier postal vu les problèmes d'acheminement ni d'envoi par mail ou par navette établissement)	Pour les candidats à l'épreuve d'admissibilité : Dépôt du rapport d'activités en 5 pages, hors annexes en quatre exemplaires – Police 12 Times New Roman.	Contre émargement, au Vice-Rectorat, à la DEC, Pôle Concours, porte 207.
Du lundi 5 février 2018 au mardi 6 février 2018	Épreuves d'admissibilité au VR	Entretien (exposé de 15 mn) + échange avec le jury (30 mn). Le jury s'appuie sur le dossier du candidat : le rapport d'activités et l'ensemble des rapports d'inspection et d'évaluation.
Jeudi 22 février 2018	Harmonisation et Jury d'admissibilité au VR à 14h, en salle de conférences.	
Vendredi 23 février 2017, 17h au plus tard	Affichage et publication des résultats d'admissibilité.	Affichage devant le vice-rectorat et Publication sur site académique, à partir de 17 heures.
ÉPREUVES D'ADMISSION		
Vendredi 29 décembre 2017 17 h, délai de rigueur	Pour les candidats à l'épreuve d'admission : Dépôt du choix de l'option de pratique professionnelle.	par mail à : chantal.boulmier@ac-mayotte.fr et dec@ac-mayotte.fr
Lundi 29 janvier 2018, 16 h, délai de rigueur	Pour les candidats à l'épreuve d'admission : Dépôt du mémoire en 6 ex. hors annexes + 1 clé USB avec nom, prénom (concernant les candidats admissibles ou déjà titulaires du CAFIPEMF)	Contre émargement, au Vice-Rectorat, à la DEC, Pôle Concours, porte 207.
Du lundi 12 mars 2018 au jeudi 22 mars 2018	Épreuves d'admission en école	Pour les candidats admissibles des sessions précédentes ou déjà titulaires du CAFIPEMF.
Jeudi 26 avril 2018	Harmonisation et Jury d'admission au VR, à 14h en salle de conférence.	Pour les candidats admissibles des sessions précédentes ou déjà titulaires du CAFIPEMF.
Lundi 30 avril 2018, 17h au plus tard	Affichage et publication des résultats d'admission.	Affichage devant le vice-rectorat et Publication sur site académique, à partir de 17 heures.
CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR L'ADMISSION EN 2019		
	Épreuves d'admission en école	Pour les candidats admissibles de la session précédente.
	Jury d'admission	Pour les candidats admissibles de la session précédente.
	Affichage des résultats d'admission.	Publication sur site académique et affichage devant le vice-rectorat.

Pour tout contact :

Chantal BOULMIER - Vice-Rectorat – DEC2
Chef de Bureau du Pôle Concours, porte 207
Tél. 02 69 61 88 56.

chantal.boulmier@ac-mayotte.fr